

*Département de la Haute-Vienne*

**COMMUNE DE DOMPS**

***Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal***

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le sept mai deux mil vingt et un à 20 h 30, suivant convocation en date du trente avril deux mil vingt et un, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

**Étaient présents** : Mme BELLET Béatrice, Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean-Luc, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Eduard

**Membre excusée n'ayant pas donné pouvoir** : Mme CYRILLE Aurore

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 30 avril 2021

**Secrétaire de séance** : Mr BREUX Sylvain

**Délibération 2021/029 en date du 7 mai 2021**

**Bâtiment de stockage des copeaux**

Mme le maire présente les devis pour le bâtiment de stockage, qui ont été proposés à la commune.

Ces devis concernent : le bornage du terrain, son terrassement, la construction de la structure du bâtiment et les travaux de maçonnerie.

<b>Société</b>	<b>Proposition</b>	
Cabinet Duarte	Proposition d'honoraires	890,00 € HT
Gatignol	Construction d'un hangar	22 500,00 € HT
Gourdon	Dallage d'un bâtiment	12 103,00 € HT
Gourdon	Projet d'un bâtiment	12 752,00 € HT
Maury	Maçonnerie	16 668,00 € HT
Vergne	Construction d'un bâtiment	28 681,50 € HT
Marecchia	Travaux de terrassement	9 113,40 € HT
Marecchia	Travaux de terrassement/route	17 755,44 € HT

**A l'unanimité, le conseil municipal décide :**

- d'autoriser Mme le Maire à signer le devis du cabinet Duarte pour un montant de 890,00 € HT ainsi que tous les documents relatifs à cette dépense.

- d'autoriser Mme le Maire à signer le devis de l'entreprise Gatignol pour la construction d'un hangar pour un montant de 22 500,00 € HT ainsi que tous les documents relatifs à cette dépense.
- d'autoriser Mme le Maire à signer le devis de l'entreprise Maury pour la maçonnerie pour un montant de 16 668,00 € HT ainsi que tous les documents relatifs à cette dépense.
- d'autoriser Mme le Maire à signer le devis de l'entreprise Marecchia pour les travaux de terrassement pour un montant de 9 113,40 € HT ainsi que tous les documents relatifs à cette dépense.
- de demander à Mme le Maire d'obtenir des devis complémentaires pour les travaux de terrassement pour la route du bâtiment communal.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.  
En Mairie le 10 Mai 2021.  
Le Maire

